



Du 1<sup>er</sup> juin au 15 décembre 2018


Votre chaudière  
**gaz Haute Performance  
Énergétique** neuve  
à partir de 56 € ttc/mois


Prêt à taux 0% - Avantage Eco-CHAM  
Crédit d'impôt 30%

# Découvrez notre sélection de chaudières gaz Haute Performance Énergétique

- Jusqu'à 30% d'économies d'énergie par rapport à une chaudière de 15 ans
- 30% de crédit d'impôt et TVA réduite à 5,5%

Des solutions économiques, écologiques et connectées

 Chaudière pilotable à distance via un smartphone ou une tablette

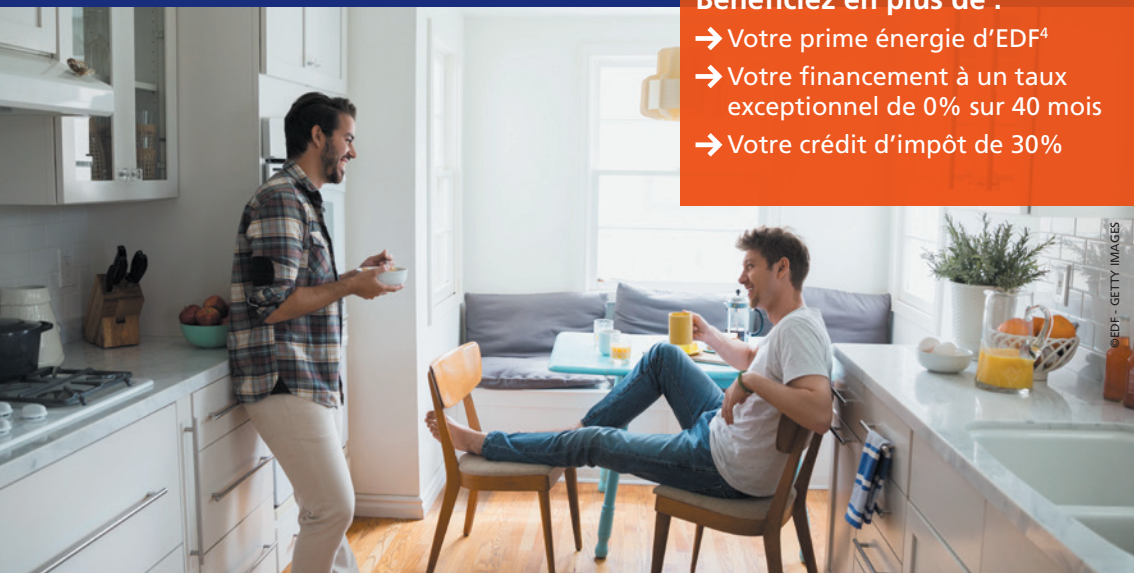
 Affichage des consommations énergétiques chauffage et eau chaude

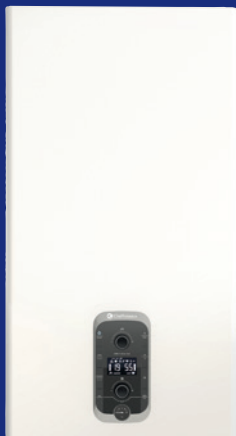
 Thermostat avec régulation climatique

 Équipement de classe énergétique A ou A+

**Bénéficiez en plus de :**

- Votre prime énergie d'EDF<sup>4</sup>
- Votre financement à un taux exceptionnel de 0% sur 40 mois
- Votre crédit d'impôt de 30%





Seulement

**56 €/mois**  
à partir de 2 226 €<sup>1</sup>

Modèle présenté :  
**MIRA C GREEN LINK de  
Chaffoteaux et Thermostat filaire  
Expert Control**

Chaudière MIRA C GREEN LINK (avec TVA 5,5%)	2 586 € TTC
Votre avantage Prime Eco-CHAM <sup>2</sup>	- 200 € TTC
Votre avantage Fidélité <sup>3</sup>	- 160 € TTC
<b>Total</b>	<b>2 226 € TTC</b>



En option pour 169 € TTC :  
la sonde d'ambiance Zone Control,  
pour une installation entièrement  
sans fil, permet de gérer deux  
zones de confort.



Seulement

**78 €/mois**  
à partir de 3 122 €<sup>1</sup>

Modèle présenté :  
**ThemaPlus Condens F25  
et Thermostat MiGo  
de Saunier Duval**

Chaudière ThemaPlus Condens F25 + thermostat (avec TVA 5,5%)	3 482 € TTC
Votre avantage Prime Eco-CHAM <sup>2</sup>	- 200 € TTC
Votre avantage Fidélité <sup>3</sup>	- 160 € TTC
<b>Total</b>	<b>3 122 € TTC</b>



1. Tarif TTC TVA 5,5%, pose incluse, intégrant l'avantage Prime Eco-CHAM de 200 € plus l'avantage Fidélité de 160 €. Prix valable pour le remplacement de chaudière sans modification d'installation et certificat de conformité compris. Ces prix sont conditionnés aux points suivants : ventouse horizontale sans coudes et évacuation des condensats à proximité de la chaudière. Validité du 01/06 au 15/12/2018. Produits conformes à la directive Eco-conception (ErP).

2. Directement déduit de votre facture de remplacement de chaudière.

3. Remise maximum des points fidélité (1 000 points pour 10 ans de contrat Total ou Multiservices). Le programme fidélité est éligible aux clients ayant un contrat d'entretien souscrit et réglé directement à CHAM.

4. Prime directement versée, sous forme de lettre-chèque et sous certaines conditions d'éligibilité. Pour en savoir plus [www.prim-energie-edf.fr](http://www.prim-energie-edf.fr)



# Nos atouts

© EDF - Augustin Delenne



## Des équipes qualifiées, une intervention garantie

→ Notre agence est titulaire des qualifications et appellations auprès des principaux organismes garantissant le respect des normes de qualité.

→ Nos techniciens sont des spécialistes, capables de guider votre choix pour définir la solution chauffage/eau chaude la mieux adaptée à vos besoins.

→ Régulièrement formés, ils effectuent votre installation dans les règles de l'art.

→ Après travaux, ils réalisent une vérification en divers points de contrôle « sécurité » de votre installation, qui donne lieu à l'établissement du certificat de conformité CC4.

→ CHAM professionnel RGE, cette mention garantit un travail effectué dans les règles de l'art et le respect de l'environnement.



## Une solution de financement performante

Pour votre nouvelle chaudière gaz à Haute Performance Énergétique, bénéficiez d'un crédit à 0% avec le Prêt Confort Habitat de Domofinance : un financement adapté à vos besoins, à un taux très attractif bonifié par CHAM.

Pour un montant emprunté de 2 226 € sur une durée de 40 mois (exemple MIRA C GREEN LINK)

Montant emprunté	2 226 €
TAEg fixe	0%
Taux débiteur fixe	0%
Mensualité	56 €*
Durée	40 mois
Intérêts du prêt	0 €
Frais de dossier	0 €
<b>Montant total dû</b>	<b>2 226 €</b>

\* La mensualité pour un montant emprunté de 2 226 € sur 40 mois est de 55,65 €.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Exemple hors assurance, facultative. Le coût mensuel standard de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem est de 2,90 € et s'ajoute au montant des mensualités ci-dessus.

Crédit accessoire à une vente d'un montant de 1 500 € à 4 999 € d'une durée de 12 à 40 mois remboursable au Taux annuel effectif global fixe de 0%. Les intérêts du crédit sont pris en charge par CHAM. Taux en vigueur au 30/04/2018.

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Domofinance. SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, n°ORIAS 07 026 850, siège social au 1 Bld Haussmann 75009 Paris.

Centre Opérationnel Domofinance : 15 allée Langevin 76235 Bois Guillaume Cedex. Tél. 0820 363 363 (0,12 euros TTC/min).

# 8 bonnes raisons pour remplacer votre chaudière !

## 1 Avantage primes : 200 € de remise offerts par CHAM et prime énergie d'EDF

Remplacez votre chaudière par une chaudière à Haute Performance Énergétique associée à une régulation de classe IV minimum, et profitez d'une remise de 200 € offerte par CHAM. Vous pouvez aussi bénéficier sous certaines conditions d'éligibilité d'une prime énergie d'EDF, pour en savoir plus [www.prim-energie-edf.fr](http://www.prim-energie-edf.fr)

## 2 Avantage Fidélité : jusqu'à 160 € de remise

Votre contrat d'entretien vous permet d'accumuler des points fidélité<sup>1</sup> qui vous font bénéficier d'une remise à valoir sur le remplacement de votre chaudière.

## 3 Solution de financement à taux 0% jusqu'à 40 mois

Financez votre nouvelle chaudière avec le Prêt Confort Habitat de Domofinance.

## 4 Crédit d'impôt<sup>2</sup>

Le bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) est conditionné à la réalisation des travaux par une entreprise certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). CHAM affiche la mention RGE, ce qui vous permet, pour l'installation d'une chaudière à Haute Performance Énergétique, de profiter de 30% de crédit d'impôt (sur coût appareil hors pose). Applicable si le logement est achevé depuis au moins 2 ans. Le crédit d'impôt de 30% s'applique aussi pour les systèmes de régulation.

## 5 TVA réduite à 5,5%

Sur la fourniture et la pose d'une chaudière à Haute Performance Énergétique ou d'un système de régulation programmable, si votre logement à usage d'habitation a plus de 2 ans.

## 6 Certificat de conformité compris

Obligatoire, il valide la bonne conformité de votre installation.

## 7 Jusqu'à 30% d'économies d'énergie<sup>3</sup>

Par rapport à un appareil âgé de 15 ans et plus, amortissez rapidement votre investissement !

## 8 Partenaire solutions habitat d'EDF

La qualité de la prestation d'un Partenaire Solutions Habitat d'EDF, c'est pour vous l'assurance de réaliser vos travaux en toute sérénité. Sélectionné pour ses compétences et son engagement qualité.

- Du matériel performant conforme au référentiel technique d'EDF.
- Un bâti et des équipements conformes à la Réglementation Thermique en vigueur.
- Des contrôles qualité réalisés directement ou indirectement par EDF.
- Des économies d'énergie et un respect de l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables et de nouveaux matériaux.

1. Remise maximum des points fidélité (1 000 points pour 10 ans de contrat Total ou Multiservices).

Le programme fidélité est éligible aux clients ayant un contrat d'entretien souscrit et réglé directement à CHAM.

2. Selon les conditions d'application de la loi de finances 2018.

3. Source ADEME.



### L'ENTRETIEN : UNE OBLIGATION

Le Décret n°2009-649 du 9 juin 2009 (JO du 11/06/09) prévoit que chaque année, une chaudière dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kW doit obligatoirement être vérifiée, nettoyée et réglée par un professionnel qualifié. Nos prestations répondent aux exigences de ce Décret. N'attendez plus pour souscrire un contrat d'entretien.

Le groupe CHAM agréé par les plus grands constructeurs



Siège Social : 11 rue du Saule Trapu  
CS 85605 - 91882 Massy Cedex  
Tél. : 01 60 13 79 79  
Fax : 01 60 13 79 99  
S.A.S.U. au capital de 5 861 600 €  
SIREN 444 768 550 RCS Evry  
[www.groupecham.com](http://www.groupecham.com)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !